DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

REAMENAGEMENT ET SECURISATION DE LA RUE DES AIRES

Département de Vaucluse

COMMUNE DE VISAN

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

N° du marché	
05	BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Maître d'œuvre



CABINET BETARD SELARL

Géomètre Expert Foncier Ingénieur Conseil Urbaniste

Bureau principal

125, chemin des Amandiers 84850 CAMARET SUR AIGUES T :04 90 37 24 43 F :04 90 37 22 46 M :cob84@wanadoo.fr

Bureau secondaire

Avenue Marcel Pagnol - BP 13 84110 VAISON LA ROMAINE T:04 90 65 50 49 F:04 90 37 22 46



Maître d'ouvrage

COMMUNE DE VISAN



Place du jeu de Paume

84820 VISAN

N° DOSSIER	Etabli par	Vérifié par	Fichier
D15-057	BB		5) Bordereau des prix unitaires

N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
01-00-00	CHAPITRE I - PREPARATION DU CHANTIER	
01-01-00	PIQUETAGE GENERAL ET IMPLANTATIONS	
	Ce prix rémunère le piquetage général compris :	
	- les frais de topographie,	
	- les frais de piquetage spécial au voisinage des câbles, canalisations,	
	- les frais occasionnés par les démarches auprès des concessionnaires des câbles ou canalisations,	
	 le tirage des documents à remettre au Maître d'Oeuvre, la fourniture de la main d'oeuvre, piquets, jalons, cordeaux, outils et appareils nécessaires à ces 	
	opérations,	
	- la conservation et déplacement éventuels des piquets.	
	- l'établissement du plan d'implantation et le tirage en 3 éxemplaires	
	 Les implantations la fourniture de la main d'oeuvre, piquets, jalons, cordeaux, outils et appareils nécessaires à ces 	
	opérations,	
	- la conservation et déplacement éventuels des piquets.	
01-01-01	Piquetage général	
01-02-00	le forfait : INSTALLATION ET REPLI CHANTIER	
	Ce prix rémunère l'Installation et repli de chantier, comprenant: - l'amenée et le repli du matériel et des installations définies par le Code du travail pour toute la durée du chantier et pour l'ensemble des intervenants - Les frais de piquetage spécial au voisinage des câbles, canalisations, - les frais occasionnés par les démarches auprès des concessionnaires des câbles ou canalisations, - La remise en état des lieux après travaux et le nettoyage général du chantier. - Les accès et pistes de chantiers ne faisant pas l'objet de prix spécifiques; - la fourniture et la mise en place de deux panneaux de chantier conformément aux prescriptions du Maître d'Ouvrage - La mise en place du dispositif de nettoyage des véhicules à la sortie du chantier et installation de l'entreprise s'il y a lieu; - les branchements provisoires nécessaires à la marche du chantier et consommation de fluides pendant toute la durée du chantier - les études d'exécution et l'ensemble des démarches administratives pendant la période de préparation - la fournitures des plans, notes de calculs et études en 3 exemplaires papier et au format numérique - les copie des réponses aux DICT - Un constat d'huissier pour les façades, murs et clôtures existantes, - Un constat d'expert agrée auprès des tribunaux de l'état des constructions existantes. - Le nettoyage complet de la voirie en fin de chantier comprennent le balayage et l'arrosage de la voie. - L'hydrocurage des réseaux gravitaires avant réception - la manipulation des bouches à clef en présence su concessionnaire du réseau AEP	
01-02-01	Tranche ferme	
	le forfait :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
01-03-00	SIGNALISATION ET SECURITE	0111111111
	Ce prix rémunère la mise en place des intallations est signalisation de sécurité , comprenant :	
	- l'amenée et le repli du matériel et des installations définies par la réglementation selon la nature	
	des voies	
	- la mise en place des panneaux indicateurs de déviation en nombre suffisant	
	- l'alimentation électrique des feux de signalisation	
	- le personnel nécessaire pour assurer la sécurité de la circulation	
	- les panneaux chantier interdit au public	
	- tout dispositif de clôture pour assurer la sécurité du chantier	
	- L'amenée, la mise en place, l'exploitation, l'entretien, le nettoiement, la surveillance, le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, et le repliement en fin de chantier des dispositifs de signalisation	
	temporaire des chantiers (y compris les séparateurs plastiques liaisonnés)	
	- La signalisation d'approche, de position et de fin,	
	- La maintenance et la manutention des panneaux rétro réfléchissants, de classe 2 solidement ancrés sur	
	des supports stables pouvant être lestés,	
	- La fourniture et la mise en place de balises K10,	
	- Le pilotage manuel occasionnel de la circulation par alternat.	
	- La signalisation horizontale temporaire nécessaire et demandé par le maître d'ouvrage et les services de	
	police et toutes sujètions pour son effacement	
	- La mise en sécurité du chantier et toutes sujètions pour la journée provençale	
01-03-01	Signalisation de sécurité	
	le forfait :	
01-03-02	Mise en place de feux tricolores	
	Par jour	
02-00-00	CHAPITRE II - TRAVAUX PREPARATOIRES , DEMOLITIONS, TERRASSEMENTS GENERAUX	
02-01-00	DEBROUSSAILLAGE MANUEL	
	Co prince a factor de débrongarillo du tornain quant transcer. Il comprend c	
	Ce prix rémunère le débroussaille du terrain avant travaux, Il comprend : - l'abattage et le dessouchages d'arbres et d'arbustes dont la circonférence mesurée à 1 m du sol est	
	inférieure à 0,20 m	
	- l'enlèvement des haies, taillis et broussaille,	
	- l'enlèvement des souches existantes,	
	- la fourniture du matériel,	
	-le chargement, le transport et l'évacuation en décharge et toutes sujétions pour accès et relief,	
	Toute sujètion pour la conservation des arbres de haute tige ou des espèces végétales conservées.	
02-01-01	Elagage	
02-01-01	l'unité	
02-01-02	Taille de haie	
02 01 02	le mètre linéaire	
02-01-03	Débroussaillage manuel	
	le mètre carré de surface traitée	
02-02-00	PURGES	
	Terrassement en faible ou moyenne masse en terrain de toute nature pour purge des terrains impropres, y	
	compris évacuation et transport des déblais. Rémunéré au m3 mesuré en place et comprenant les frais de	
	sondages et toutes sujétions d'encombrement du sous-sol, de conservation des ouvrages souterrains et de	
	détournement des eaux.	
02-02-01	A l'engin mécanique	
0.5.5.	le mètre cube :	
02-02-02	Manuelles	
	le mètre cube :	1



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-03-00	SONDAGES	
	Ce prix rémunère les fouilles pour recherche de câbles, canalisations et ouvrages souterrains, Il comprend	
	touts les mesures conservatoires nécessaires à la protection du public, , la signalisation de sécurité, les	
	démolitions, les blindages, l'évacuation des gravats, la reconstitution de la stucture identique à l'existant	
02-03-01	Terrassement à l'engin mécanique	
	le mètre cube :	
02-03-02	Terrassements manuels	
22 24 22	le mètre cube :	
02-04-00	DEMOLITION DE MACONNERIE	
	Ce prix rémunère la démolition des ouvrages en maçonnerie , il comprend la démolition y compis en sous œuvre, le chargement, le transport et l'évacuation des gravats en décharge, le remblai des excavations,	
02-04-01	Démolition de maçonnerie en béton armé (dalle béton, mur béton)	
	Le mètre cube	
02-04-02	Démolition de maçonnerie en pierre (démontage soigné, nettoyage des pierres)	
	Le mètre cube	
02-04-03	Démolition de regard ou chambre de tirage	
02.05.00	L'Unité: EXECUTION DES PLATEFORMES	
02-05-00	EXECUTION DES PLATEFORMES	
	Ce prix remunère l'exécution des plateformes des aménagements et fonds de forme en toute nature de terrain excepté le rocher compact quels que soient les obstacles rencontrés et la profondeur de la fouille. Il	
	comprend: - les piquetages définis au CCTP,	
	- les piqueiages aejinis au CCIF, - La scarification et le décapage des chaussées existantes jusqu'à 0.20 mètre d'épaisseur,	
	- le travail à la main autour des ouvrages existants,	
	- toute découpe à la scie le long des façades ou des bordures,	
	- l'exécution des déblais,	
	- le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au CCTP,	
	 le régalage et le compactage des remblais d'assise définis au CCTP, l'évacuation des eaux de ruissellement, 	
	- L'établissement de tous les fonds de formes en fonction des tolérances définies au CCTP, les formes de pentes et l'entretien des fonds de formes,	
	- les chargements nécessaires, les transports aux lieux de mise en remblais dans l'emprise du chantier, - tous les frais de main d'oeuvre et d'énergie nécessaires,	
	- Le stockage, la reprise, le chargement, le déchargement des déblais et leur mise en décharge public ou sur la décharge de l'entreprise,	
	- Toutes sujètions pour la remise en état de la plateforme préalablement à la mise en oeuvre des couches	
	structurantes y compris si nécessaire le décapage et la purge de la plateforme après la mise en oeuvre des	
	réseaux, le chargement le transport et l'évacuation des déblais en décharge, les apport de matériaux complémentaire en remplacement des purges, le réglage de la plateforme	
	- Pour un objectif de portance PF2	
	- les analyses, essais à la plaques à raison d'un essai pour 50 m² de voie, les contrôles avant mise en oeuvre	
	de la couche d'assise ou de réglage. La fourniture des documents au maitre d'oeuvre,	
02-05-01	Décapage au mètre cube de délai	
02 03-01	le mètre cube :	
02-05-02	Plus value pour travail en milieu urbain ou encombré	
	le mètre carré :	
02-06-00	RECOLEMENT DE LA PLATE FORME	
	Ce prix rémunère le plan de récolement au 1/200 de la plateforme ? il comprend le relevé topographique de la plateforme , la fourniture des plans en 5 exemplaires + 1 exemplaire informatique	
02-06-01	plan de récolement	
32 30-01	Forfait	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-07-00	TRAITEMENT DU FOND DE FORME	
	Ce prix remunère le traitement du sol en place. Il comprend :	
	- les études de sols complémentaires,	
	- la fourniture et la mise en oeuvre du liant (chaux, ciment) ,	
	- l'incorporation et le malaxage,	
	- le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au	
	CCTP,	
	- l'évacuation des eaux de ruissellement, - les essais à la plaque par un laboratoire agréé tous les 50 m²	
	- tes essais à la piaque par un laboratoire agrée tous les 30 m² - pour un objectif de portance PF2.	
02-07-01		
02-07-01	Epaisseur 0,20 à 0,30 m le mètre carré :	
02-07-02	Epaisseur 0,30 à 0,40 m	
02-07-02	le mètre carré :	
02-08-00	TERRASSEMENTS EN MASSE	
02-00-00	Ce prix rémunère les terrassements en masse, mouvement de terre etc en terrain de toute nature, sauf	
	rocher compact, comprenant:	
	- l'extraction des déblais,	
	- l'arrachage ou tronçonnage des racines diverses	
	- la mise en stock des déblais à évacuer ou à réemployer sur le site ou dans un rayon de 5 km	
	- l'épuisement ou dérivation d'eau de toute provenance et toutes sujétions pour travail	
	dans l'eau ou dans l'embarras des étais, jusqu'au débit de 25 m3/heure,	
	- la mise en forme des talus,	
	- toutes sujétions.	
02-08-01	A la pelle mécanique	
02 00 00	le mètre cube :	
02-09-00	GEOTEXTILE EN NON TISSE	
	Fourniture et pose de géotextile en non tissé , anti-contaminant comprenant toutes sujétions de transport et mise en oeuvre.	
02-09-01	Classe B2 150 g/cm2	
02-09-01	le mètre carré :	
02-09-02	Classe B2 300 g/cm2	
02 07 02	le mètre carré :	
02-10-00	DÉMOLITION DE TROTTOIRS EXISTANTS	
02 10 00	Démolition de trottoirs, avec ou sans bordure y compris l'évacuation et la mise en décharge agréé des	
	matériaux issue du présent terrassement,les découpes à la scie le long des façades, la découpe propre et	
	soignée des seuils, la mise oeuvre de grave 0/315 ou toute autre sujètions pour assurer l'accès aux	
	habitations et aux commerces.	
02-10-01	Trottoir revêtu en béton	
	Le mètre carré :	
02-11-00	DÉMOLITION DE CHAUSSEES EXISTANTES	
	Démolition de chaussée, avec ou sans bordure y compris la réalisation des analyses sur les matériaux	
	bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arachement du revêtement, l'évacuation et la	
	bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arachement du revêtement, l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux ,les découpes à la scie le long des façades, la mise oeuvre de grave	
	bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arachement du revêtement, l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux ,les découpes à la scie le long des façades, la mise oeuvre de grave 0/315 ou toute autre sujètions pour assurer la continuité de la circulation,toutes sujètions pour la	
	bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arachement du revêtement, l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux ,les découpes à la scie le long des façades, la mise oeuvre de grave	
02-11-01	bitumineux pour la recherche de fibre d'amiante et HAP, l'arachement du revêtement, l'évacuation et la mise en décharge agréé des matériaux ,les découpes à la scie le long des façades, la mise oeuvre de grave 0/315 ou toute autre sujètions pour assurer la continuité de la circulation,toutes sujètions pour la	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
02-12-00	EVACUATION DES DEBLAIS ET PRODUITS DE DEMOLITIONS	UNITAIRES
02 12 00	Ce prix remunère l'évacuations des déblais sur le lieu agréé par le Maître d'œuvre dans un rayon de 10 Km	
	. Il comprend : le chargement, le transport, le déchargement, le régalage sur le lieux de dépôts et toutes	
	sujètions et redevances,	
02-12-01	En décharge de classe 2	
	Le mètre cube	
02-12-02	Dans un lieu de dépôt choisie par l'entreprise et agréer par le Maître d'ouvrage	
	Le mètre cube	
02-13-00	ENGRAVURE	
	Ce prix rémunère l'engravure à réaliser le long des bordures ou caniveaux existants pour arasement du	
	béton bitumineux au fil d'eau. Il comprend :	
	- une découpe à la scie devant la bordure ou le caniveau,	
	- la scarification des matériaux,	
	- le chargement,	
	- l'évacuation des déblais en décharge contrôlée,	
	- le réglage,	
	- le compactage,	
	- le balayage.	
02-13-01	Sur 0.50 m de largeur	
	Le mètre linéaire :	
02-14-00	DEPOSE DE RESEAUX EXISTANTS	
	Ce prix rémunére la dépose de réseaux existants EP, EU, AEP, FT, MT. Il comprend les fouilles en	
	tranchée, l'enlèvement des canalisations et des regards existants, l'évacuation des déblais en décharge, les	
	remblaisen grave 0/315, la remise en état des lieux.	
02-14-01	Diamètre ext <250 mm jusqu'à 2,00 m de profondeur	
	le ml	
02-14-02	Diamètre ext >250 mm jusqu'à 1,50 m de profondeur	
	le ml	
02-15-00	DEPOSE ET DEMOLITION D'ELEMENTS DE VOIRIE ET DE MOBILIER URBAIN	
	Prix rémunère, la découpe du revêtement, l'arrachage soigné, le chargement, l'évacuation en décharge	
	contrôlée ou la récupération, le nettoyage, le transport et le stockage en un lieu distant de moins de 5 km	
	choisi par le Maître d'Ouvrage, des éléments de voirie suivants :	
02-15-01	Candélabres et luminaires	
	L'unité :	
02-15-02	Mäts et panneaux de signalisation et de police, mobilier urbain	
	L'unité :	
02-15-03	Bordures et caniveaux	
	le mètre linéaire:	
02-16-00	RETAILLE DES SEUILS	
	Ce prix rémunère la retaille des seuils, marches et pas de porte, il comprend la retaille ou la dépose des éléments	
	existants, leur mise à la côte ou leur remplacement , la repose ou le ragréage soigné et toutes sujétions d'évacuation des déblais.	
02-16-01	Seuil en béton	
52 10-01	Le mètre linéaire	
02-16-02	Seuil en pierre	
02 10 02	Le mètre linéaire	
02-17-00	TERRE VEGETALE	
2 1, 00		
	Ce prix rémunère la mise en oeuvre de terre végétale pour une épaisseur minimale de 0.30 mètre y compris	
	le chargement, le transport, la mise en stock sur le chantier ou dans un rayon de 5 km. Le fin réglage	
	manuel si nécessaire, l'enlèvement et l'évacuation des débris de toute nature.	
02-17-01	Avec Fourniture	
	Le mètre cube	
I		



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
03-00-00	CHAPITRE III - VOIRIE - STRUCTURES ET REVETEMENTS	
03-01-00	EXÉCUTION DES STRUCTURES DE CHAUSSÉES ET TROTTOIRS EN GRAVE NON TRAITEE Ce prix rémunère l'exécution de la structure de chaussée, conformes à l'étude de sol fournie dans le présent DCE, Il comprend: - les piquetages définis au CCTP, - la fourniture des matériaux et matériels - le travail à la main autour des ouvrages existants, - l'arrosage en cas de vent - le chargement, le transport, la mise en stock des déblais sur le chantier ou dans un rayon de 5 km, - la reprise sur stock, - l'évacuation des déblais, le chargement, le transport, le déchargement sur le lieu de dépôt définitif - le compactage, et le réglage et l'entretien des fonds de forme, en fonction des tolérances définies au CCTP, - l'évacuation des eaux de ruissellement,	
	 l'utilisation d'engins de compactage adaptés pour les endroits difficilement accessibles, le réglage fin des plates-formes , les opérations de contrôles, touts lever et plans qui pourraient être demandé par le maitre d'oeuvre Les essais à la plaque tous les 50 m² 	
03-01-01	Couche de forme en grave de carrière non traitée 0/80	
03-01-02	le mètre cube : Couche de réglage en grave de carrière non traitée 0/315 ou 0/20 le mètre cube :	
03-02-00	REVETEMENT EN MATERIAUX HYDROCARBONES A CHAUD Ce prix rémunère la fourniture, le transport, la mise en oeuvre, le régalage, le réglage et le cylindrage ou compactage de béton bitumineux 0/6, il comprend la retaille des joints sur ouvrages et en bordure, la forme de pente, la couche de fermeture, la réalisation des petites surfaces à la main, la protection du mobilier urbain et des bordures, le nettoyage des abords et les opérations de balayage nécessaires pour maintenir le revêtement propre en cours et en fin de chantier, Le m2 de surface revêtue:	
03-02-01	GB 14 Classe 3 - Épaisseur 0.14 m	
03-02-02	GB 14 Classe 3 - Épaisseur 0.12 m	
03-02-03	BBSG 0/10 Classe 2 - Épaisseur 0.08 m le mètre carré :	
03-02-04	BB 0/6 sur trottoir piste cyclable- Épaisseur 0.04 m mise en œuvre au mini finisseur et manuelle le mètre carré:	
03-03-00	RACCORDEMENT Plus-value au prix n° 03-02 pour raccordement aux voiries existantes comprenant la découpe de l'enrobé existant, le griffage et l'imprégnation. Le m2 de raccord effectué.	
03-03-01	Aux voiries existantes le mètre carré :	
03-04-00	IMPREGNATION Confection d'une imprégnation à l'émulsion de bitume à 60 %	
03-04-01	A raison de 2 kg/m² le mètre carré :	
03-05-00	REVETEMENT A L'EMULSION Réalisation de revêtement à l'émulsion de bitume 69 %, à raison de 1,5 kg d'émulsion et de 9 l de gravillon 4/6 par couche, y compris cylindrage :	
03-05-01	Monocouche le mètre carré :	
03-05-02	Bicouche le mètre carré :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
03-06-00	BETON BALAYE OU LISSE	
	Réalisation de revêtement en béton, composé d'agrégat tel que défini au CCTP avec béton ferraillé dosé à 350 Kg/m3 de mortier, y compris toutes opérations de préparation du périmètre de la surface à revêtir (béton de propreté, coffrages):	
03-06-01	Epaisseur 0.10 m	
	le mètre carré :	
03-07-00	BETON DESACTIVE	
03-07-00	Ce prix rémunère la réalisation de revêtement en béton décoratif, ciment gris avec 3% de colorant jaune, sable de Bellegarde, agrégat roulé de Vergeze 10/15, Il comprend : toutes les opérations de préparation du périmètre de la surface à revêtir (béton de propreté), les joints PVC mis en place tous les 5,00 m, les découpes à la scie, les coffrages, toutes sujètions pour protection des ouvrages et mobiliers existants, les échantillons de 0,50 m² pour le maître d'ouvrage : La fabrication, le transport et la mise en oeuvre du béton dosé à 330kg de ciment CEM I. Ce béton comportera un plastifiant réducteur d'eau et un entraîneur d'air, des microfibres polypropylène à raison de 0,9kg/m3 La réalisation des coffrages latéraux. La protection des ouvrages de voirie tels que regards, bouches à clefs et murs riverains par application d'un produit de protection La protection du mobilier urbain (candélabre, panneaux) par des films plastique Son transport sur toute l'étendue du chantier. La mise en oeuvre du béton, le tirage et le lissage. La fourniture et la mise en oeuvre d'un produit désactivant pulvérisé de manière uniforme. L'enlévement de la laitance superficielle à l'aide d'un surpresseur. Tous les essais de contrôle de qualité, de mise en oeuvre et de fabrication prescrite dans le CCTP. La plus Value résultante du remplissage des cadres des regards (la fourniture de ceux-ci ne faisant pas partie de ce poste), de la présence de réservations ou tout élément physique dans le trottoir. Toutes sujétions, variations d'épaisseur, découpe et rabotagesentraînés par les raccordements. La réalisation des joints de dilatation réalisés par sciage sur 1/3 de l'épaisseur de la dalle. La fourniture, la mise en place et l'enlèvement des dispositifs destinés à empêcher le passage accidentel de véhicules, piètons ou animaux dans le béton frais La confection de ponts de service pour le maintien des accès piètons et véhicules des riverains L'exécution des planches d'essais et de référence sur une surface de 2m² chacune.	
03-07-01	Epaisseur 0.15 m	
02.07.02	le mètre carré :	
03-07-02	Epaisseur 0.25 m	
03-08-00	le mètre carré : BORDURES-BORDURETTES-CANIVEAUX	
	Ce prix rémunère la fourniture et pose de bordures, caniveaux, et bordurettesconformes à la norme NF EN 1340 et NF P 98-340/CN, scellées à la cote chaussée finie conforme aux plans d'exécution y compris: - Les terrassements préalable, - le béton de fondation et scellement dosé à 300 kg, - le joint au mortier de ciment passé au fer, - l'alignement et le nivellement soigné sans plus-value pour courbes, - Les coupes biaises dans les angles, les bordures courbes et les bordures biaises - les réservation pour avaloirs, passages bateaux et sujétions de circulation de chantier ou des riverains, - les bordures de raccord biaises et les bordures courbes	
03-08-01	Bordures Type T2 , AC2, A2 - classe U+H le mètre :	
03-08-02	Bordurettes Type P1- Classe U le mètre :	
03-08-03	Caniveaux double pente Ty.CC1 - Classe U+H le mètre :	
03-08-04	Plus value pour parement granité grenaillé	
	le mètre :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
03-09-00	RECOLEMENT DE LA VOIRIE	
	Ce prix rémunère le plan de récolement au 1/200 de la chaussée et des abords par le géomètre agréé par le maitre d'ouvrage il comprend le relevé topographique de la plateforme avec identification des natures des surfaces, des tampons des bordures et du mobilier urbain, la fourniture des plans en 5 exemplaires + 1 exemplaire informatique	
03-09-01	plan de récolement	
	Forfait	
04-00-00	CHAPITRE IV - RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES ET USEES	
04-01-00	FOUILLE EN TRANCHEES	
	Ce prix rémunère l'extraction de déblais en tranchée aux engins mécaniques en terrain de toute nature sauf rocher compact, conformément aux prescriptions du CCTP. Il comprend: - le démontage des chaussées goudronnées ou pavées, cimentées ou à revêtements spéciaux, - l'extraction des déblais, - l'arrachage oule tronçonnage des racines diverses, - le débroussaillement préalable s'il y a lieu, - la mise en dépôt des déblais à évacuer ou à réemployer, - la reprise, le transport et le régalage aux endroits désignés des déblais en excédent, - selon les nécessités, confection des ponts de service et de planchers de roulage provisoire sur la tranchée, - l'épuisement ou la dérivation d'eau de toute provenance et toutes sujétions pour travail dans l'eau ou dans l'embarras des étais, jusqu'au débit de 25 m3/heure, - le remblai par couches de 0,20 m d'épaisseur pilonnées et au besoin arrosées, - le nivellement et le régalage du remblai au sommet de la tranchée pour recevoir l'empierrement, le pavage ou tout autre revêtement à reconstituer, - la signalisation du chantier suivant les normes et prescriptions en vigueur données par les Services de l'Etat. ou autres collectivités locales. Toutes sujétions, difficultés ou pertes de temps résultant de la rencontre de canalisations souterraines (eau, gaz, égouts, câbles électriques, téléphoniques, télégraphiques, etc) et de toutes autres circonstances, la défense, l'éclairage et le gardiennage des chantiers durant la nuit. Les volumes sont calculés pour les largeurs forfaires suivantes:	
	P < 1,30 m l = diamètre extérieur de la conduite + 0,60 m - $P > 1,30 \text{ m } l = \text{diamètre extérieur de la conduite } + 1,00 \text{ m}$	
04-01-01	Profondeur <= 1.30 m	
04.01.02	le mètre cube :	
04-01-02	Plus value pour surprofondeur au délà d'une profondeur > 1.30 m le mètre cube :	
04-01-03	Plus value pour terrassement à la main	
04-01-03	le mètre cube :	
04-02-00	EVACUATION DES DEBLAIS ET PRODUITS DE DEMOLITIONS	
2.02.00	Ce prix remunère l'évacuations des déblais sur le lieu agréé par le Maître d'œuvre. Il comprend : le chargement, le transport, le déchargement, le régalage sur le lieux de dépôts et toutes sujètions et redevances,	
04-02-01	En décharge de classe 2	
	Le mètre cube	
04-02-02	Dans la décharge de l'entreprise	
04.02.00	Le mètre cube	
04-03-00	LIT DE POSE Fourniture et mise en place de lit de pose et envoluge compris : véclace du lit de pose de 0.10 m	
	Fourniture et mise en place de lit de pose et enrobage, compris : réglage du lit de pose de 0.10 m d'épaisseur, coffrage éventuel	
04-03-01	Sable, grain de riz, gravillon	
	le mètre cube :	
04-03-02	Enrobage en béton dosé à 200 KG	
	le mètre cube :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-04-00	REMBLAI DES TRANCHEES EN MATERIAUX D'APPORT	01(111111111111111111111111111111111111
	Fourniture et mise en oeuvre de grave propre ou concassé, comprenant le chargement, le transport, la mise en oeuvre, le réglage, le compactage soigné par couches de 0,20 m, l'utilisation d'engins de compactage adaptés pour les endroits difficilement accessibles, le réglage fin des plateformes et talus à plus ou moins 0.03 m d'épaisseur, les analyses, essais et contrôles. Le m3 mesuré après compactage.	
04-04-01	Grave de carrière 0/60 et 0/80	
	le mètre cube :	
04-04-02	Grave de carrière 0/315	
	le mètre cube :	
04-05-00	DECOUPE DES REVETEMENTS	
	Découpe des revêtements de routes de toute nature, à l'engin mécanique (bêche ou scie).	
04-05-01	Epaisseur <= 0.08 m	
04.05.02	le mètre linéaire	
04-05-02	Epaisseur > 0.08 m	
04-06-00	le mètre linéaire CANALISATION P.V.C.CR8	
04-00-00	Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le	
	dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, compris toutes sujétions - pour tuyaux PVC type Assainissement, série renforcée CR8, avec emboîtement et joint d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme XP P 16-362 ET NF EN 1401-1 compris grillage avertisseur et plans de récolement.	
04-06-01	P.V.C. renforcé diam. 160 mm pour raccordement de branchement	
	le mètre :	
04-06-02	P.V.C. renforcé diam. 200 mm pour raccordement de branchement	
	le mètre :	
04-07-00	CANALISATION P.V.C.ANNELE SN8	
	Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, compris toutes sujétions - pour tuyaux PVC type Assainissement, série renforcée SN8, avec emboîtement et joint d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme XP P 16-362 ET NF EN 1401-1 compris grillage avertisseur.	
04-07-01	P.V.C. renforcé diam. 250 mm le mètre :	
04-07-02	P.V.C. renforcé diam. 315 mm le mètre :	
04-07-03	P.V.C. renforcé diam. 400 mm	
04-07-04	P.V.C. renforcé diam. 500 mm le mètre :	
04-07-05	P.V.C. renforcé diam. 600 mm	
	le mètre :	
04-07-06	P.V.C. renforcé diam. 800 mm	
	le mètre :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-08-00	CANALISATION BETON ARME	
	Fourniture et pose en tranchée ouverte, de canalisations pour Assainissement et Pluvial, y compris le dressement du fond de fouille, le transport à pied d'oeuvre, le bardage des tuyaux, les coupes, la mise en place, le calage, les essais, le mètre courant de canalisation suivant la longueur utile mesurée après pose, les plans de récolement, compris toutes sujétions - pour tuyaux en béton armé, série 135A avec bague d'étanchéité en élastomère, conforme à la norme NFP 16.341	
04-08-01	B.A 135A diam. 300 mm	
04.00.02	le mètre : B.A 135A diam. 400 mm	
04-08-02	le mètre :	
04-08-03	B.A 135A diam. 500 mm	
04-06-03	le mètre :	
04-08-04	B. A 135A diam. 600 mm	
04-00-04	le mètre :	
04-09-00	COUDE 1/8 P.V.C.	
04 07 00	Fourniture et pose de coudes sur canalisations Assainissement en P.V.C.	
04-09-01	Diam. 160 mm	
	l'unité	
04-09-02	Diam. 200 mm	
	l'unité	
04-10-00	TABOURET DE BRANCHEMENT	
	Confection de tabouret de branchement conforme au dessin type, avec tampon fonte hydraulique articulé marqué EP, y compris terrassement et toutes sujétions, pour une profondeur de 0,80 m:	
04-10-01	De 0,30 m x 0,30 m intérieur	
04-11-00	l'unité : SURPROFONDEUR	
04-11-00	Plus-value au prix n° pour profondeur supérieure à 0,80 m.	
04-11-01	0,30 m x 0,30 intérieur	
04-11-01	Le décimètre	
04-12-00	CROISEMENT D'OUVRAGE	
0.12.00	Forfait pour croisement d'ouvrage existant	
04-12-01	Largeur <= 0.5 m	
0.1201	l'unité	
04-12-02	Largeur > 0.5 m	
	l'unité	
04-13-00	PERCEMENT DE REGARD EXISTANT	
	Percement de regard existant pour raccordement de canalisation y compris raccordement, joint et toute	
	sujètion:	
04-13-01	Dans la paroi	
	l'unité	
04-13-02	Dans la cunette	
	l'unité	
04-14-00	REGARD DE VISITE	
	Regard de visite sous chaussée, circulaire ou carré, préfabriqué ou coulé en place, y compris surlargeur	
	de terrassement, cunette préfabriquée ou coulée en place, échelons en fer galvanisé de diamètre 22 mm, distants de 0,30 m, tampon fonte ductile défini ci-aprés posé sur cadre: Toutes sujètions pour mises à la cotes successives en cours de chantier	
04-14-01	Regard Ø1000 ou 1,00mx1,00 m Tampon classe D400 verrouillable antibruit marqué "Eaux pluviales"	
	l'unité :	
04-14-02	Regard Ø1000 ou 1,00mx1,00 m Tampon classe D400 verrouillable grille	
04.14.02	l'unité:	
04-14-03	Regard PEHD Ø600 mm Tanpon classe D400 verrouillable antibruit marqué "Eaux pluviales"	
	Le décimètre	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-15-00	SURPROFONDEUR	
	Plus-value au prix n° 04-14-00 pour profondeur supérieure à 1,30 m :	
04-15-01	Pour regard de 0,80 m	
	Le décimètre	
04-15-02	Pour regard de 1 m	
	Le décimètre	
04-16-00	REGARD A GRILLE	
	Regard à grille sous chaussée, coulé sur place ou pré-fabriqué de 0,60 x 0,60 m avec grille fonte posée sur cadre classe 250 conforme à la norme NF P 98 311, jusqu'à 1,30 m de profondeur.	
04-16-01	Grille 40 x 40	
	l'unité :	
04-17-00	CANIVEAU EN BETON A GRILLE	
	Confection de caniveau à grille équipé d'une grille plate placée sur cornières scellées dans la maçonnerie. Exécution de caniveau à grille préfabriqué y compris fourniture et pose du caniveau béton, fourniture et scellement du cadre, fourniture et pose de le grille en fonte classe C250.	
04-17-01	0.40 x 0.40	
	Le mètre linéaire :	
04-18-00	AVALOIR A GRILLE	
	Exécution d'avaloir à grille jusqu'à 1,30 m de profondeur, avec décantation de 0,50 m y compris raccordement aux bordures de trottoirs, fournitures et pose du regard en béton préfabriqué, jointement, mise en oeuvre de béton, blindage et coffrages, fourniture pose et scellement de grille avaloir avec cadre et tampon fonte classe C250 EN124 articulé, avec verrouillage automatique dans le cadre par barreaux élastiques, Grille plate à barreaux profilés bi-orientés optimisés pour avaloirs béton ou maçonnés, et têtes de cheminées, Cadre rigide,	
04-18-01	Regard TP 600 x 600 et bouche d'égout à grille sélective en fonte articulée 750x680	
04-19-00	RACCORDEMENT EN SORTIE DE BATIMENT	
	Ce prix rémunère le raccordement des branchements en pied de façade y compris toutes sujètions pour dégager la conduite de la maçonnerie et les ragréages nécessaires,	
04-19-01	Raccordement sur conduite existante en attente	
	l'unité :	
04-20-00	RACCORDEMENT DE BRANCHEMENT	
	Ce prix rémunère le raccordement de la conduite de branchement jusqu'à 315 mm sur le réseau collectif par culotte de branchement, piquage ou sur regard existant, il comprend : - les terrassements manuels, - la fourniture et pose de culottes de branchement sur canalisations Assainissement en P.V.C y compris les manchons si le raccordement est effectué sur la conduite - Le percement du regard, les joints, la forme de cunette, le dispositif de chute (té) si le raccordement est effectué dans un regard - le piquage clip, les joints tout le matériel en cas de piquage - toute sujètion de calage.	
04-20-01	sur Diam. <=400 mm	
	l'unité	
04-20-02	sur Diam. >400 mm ou ouvrage cadre	
	l'unité	
04-20-03	Dans un regard	
	l'unité	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
04-21-00	RACCORDEMENT DE DESCENTES DE TOITURE	
	Ce prix rémunère le raccordement de descente de toiture. Il comprend : - la fourniture et la pose du dauphin en fonte d'un diamètre compatible avec celui de la descente, - la fourniture et la pose des pièces de raccord jusqu'à 2 m du sol fini, - la fourniture et la pose de regard 40x40 ou Ø400,	
	 la fourniture et la pose du cadre et du tampon fonte B125, la fourniture et la pose de la canalisation de raccordement PVC Ø200 jusqu'à 3 ml , les terrassements, la fourniture et la mise en oeuvre du béton de propreté, du grain de riz, 	
	- Le raccordement à la canalisation principale. Toutes sujètion de raccordement et de finition des ouvrages.	
04-21-01	Pour descente Ø100 à Ø150	
	l'unité	
04-22-00	PLAN DE RECOLEMENT	
	Ce prix rénumère les plans de récolement raccordé au NGF du réseau d'assainissement des eaux pluviales il comprend les relevés en tranché ouverte, la fourniture des plans comportant le repérage des regards par triangulation en 5 exemplaires sur support papier et 1 exemplaire numérique	
04-22-01	Plan de récolement	
	Forfait	
04-23-00	BLINDAGE Blindage jointif des parois des fouilles en terrain marécageux ou boulant, reconnu nécessaire par le Maître d'Oeuvre, y compris toutes fournitures et sujétions jusqu'à 4 m de profondeur, quelle que soit la durée	
	d'utilisation	
04-23-01	Monobloc agréé	
	le mètre linéaire	
04-24-00	CURAGE DE FOSSE	
0.2.00	Curage de canal, fossé au gabarit existant, y compris l'évacuation des déblais :	
04-24-01	Jusqu'à une section de 1 m ²	
0.2.01	le mètre linéaire	
04-25-00	OUVRAGES EN MACONNERIE PREFABRIQUE	
	Ce prix rémunère la réalisation des ouvrages en maçonnerie de béton armé préfabriqué, mis en oeuvre en fondation ou en élévation, pour parois, dalles, nervures, piliers, etc y compris les terrasements, le béton de propreté, Le réglage des talus et la remise en état des lieux	
04-25-01	Tête de sécurité sur Ø 600 mm L'unité	
04-26-00	OUVRAGES TANGENTS	
	Forfait pour le mètre de tranchée longeant des ouvragesexistantssitués dans son emprise ou tangents à celle-ci.	
04-26-01	A la tranchée	
	le mètre linéaire	
05-00-00	CHAPITRE V- DEFENSE INCENDIE	
05-01-00	DEPOSE DE LA BOUCHE INCENDIE EXISTANTE	1
	Ce prix rémunère la dépose soignée de la bouche incendie existante. Il comprend la démolition du béton, le demontage des pièces de raccords	
05-01-01	Dépose BI	
	l'unité	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
05-02-00	POTEAUX D'INCENDIE ANTI-CHOC	
	Ce prix rémunère la fourniture, la pose et le scellement de poteaux d'incendie en fonte, conforme aux normes NF S 61-213 et 61-214, anti-choc, incongelables par fermeture à 1 mètre sous terre et vidange automatique à raccord d'incendie, diamètre d'admission 150 mm, 2 prises symétriques de diamètre 100 mm et 1 prise de diamètre 65 mm y compris le coude au 1/4 à patin, le transport, la confection d'un puits perdu de vidange et du blocage en cailloux du massif de fondation en béton de ciment PORTLAND avec enduit de 0, 02 m, la mise en place du poteau, le raccordement au branchement d'alimentation en fonte, son scellement, sa peinture, toutes fournitures et main d'oeuvre accessoires toutes fournitures et sujètions pour raccordement sur Ø100 fonte	
05-02-01	A prises apparentes l'unité	
06-00-00	CHAPITRE VI- RESEAUX SECS	
06-01-00	FOUILLES EN TRANCHEE POUR RESEAUX SECS Ce prix rémunère l'exécution des tranchées pour la pose de réseaux secs, il comprend: - l'extraction des déblais, - les étaiements et le boisage non jointif, - l'exécution des sondages tous les 50 ml, - la purge de la fouille et le nivellement du fond de fouille, - la fourniture et la mise en oeuvre du remblai en GNT 031/5 y compris compactage, - l'enlèvement et évacuation des terres et gravois en excédent, - la réfection provisoire de surface, - la fourniture et la mise en place d'une forme de sable, - la réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml, - l'enrobement en sable des tuyaux y compris fourniture du sable, - l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres, *charge comprise entre 0, 70 m et 0, 90 m:	
06-01-01	Largeur comprise entre 0,60 m et 0,80 m	
06-02-00	Le mètre linéaire : FOURREAUX TPC	
	Fourniture et pose en tranchée de fourreaux TPC, en JANOLENE ou similaire, y compris : l'exécution des sondages tous les 50 ml, - la purge de la fouille et le nivellement du fond de fouille, - le remblaiement, y compris compactage, - fourniture et mise en place de grillage avertisseur détectable, - enlèvement et évacuation des terres et gravois en excédent, - réfection provisoire ou définitive de surface, - la fourniture et la mise en place d'une forme de sable, - l'emboîtement, le collage et la mise en place des tuyaux, y compris la fourniture de peignes, étriers, colle, décapant, bouchons, manchettes, joints de dilatation, - réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml, - l'enrobement en sable des tuyaux y compris fourniture du sable, - l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres, - le mandrinage de vérification, - l'aiguillage à la demande de l'administration, y compris fourniture du filin, - la fourniture des tubes : *charge comprise entre 0, 70 m et 0, 90 m : - mise en place, - repérage sur les plans de recolement, - aiguillage, - obturation des extrémités,	
06-02-01	D = 60 mm	
	Le mètre linéaire :	
06-02-02	D = 90 mm	
	Le mètre linéaire :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
06-03-00	CABLE EN CUIVRE NU Fourniture et pose en tranchée ouverte ou sous fourreaux de câble de terre en cuivre nu pour mise à la terre, compris : - déroulage, chutes et mous, raccordements, - toutes sujétions.	
06-03-01	Section 29 mm ² Le mètre linéaire	
06-04-00	CABLE U 1000 RV	
	Fourniture et pose en tranchée de câble basse tension U 1000 RV en cuivre, déroulage, tirage, chutes et mous. Pour une section de :	
06-04-01	2 x 6 mm ²	
06-04-02	Le mètre linéaire 4 x 6 mm²	
	Le mètre linéaire	
06-05-00	BOITE DE JONCTION	
	Fourniture et confection de boîte de jonction ou dérivation sur câble y compris toutes sujétions :	
06-05-01	Sur câble de section 10mm2maxi	
06-06-00	l'unité : REPOSE DE CANDELABRE ET LUMINAIRE EXISTANT	
	Ce prix rémunère la pose d'un ensemble complet candélabre et luminaire stocké dans les locaux de l'entreprise, y compris : - levage et pose sur massif du mât,réglage et fixation du fût, pose de l'embout lamterne, raccordement du câble de terre, protection des tiges filetées par un coulis ou bande "DENSO" ou similaire - raccordement des câbles, - raccordement du câble de terre - essais et réglage - toutes sujètions pour le changement de pièces abimées ou défectueuse	
06-06-01	Candélabres existants I'unité:	
06-07-00	CANDELABRE ET LUMINAIRE	
00 07 00	Fourniture et pose d'un ensemble complet candélabre et luminaire, y compris : - Fourniture levage et pose sur massif du mât, réglage et fixation du fût, fourniture et pose de l'embout lanterne, raccordement du câble de terre, protection des tiges filetées par un coulis ou bande "DENSO" ou similaire - Fourniture et pose du luminaire et de la lampe, de la platine équipée et raccordement des câbles, - raccordement du câble de terre - essais et réglage - toutes sujètionsNumérotation mât + foyer par pose de plaque numérotée. Fourniture, pose et raccordement en pied de mât d'un coffret de raccordement et de protection, classe II, conforme à la norme EP C 17200, bornier 4 x 16 à 4 x 35 et fusibles PH + M. Plan d'iùmplantation et nomenclature des luminaires	
06-07-01	Modèle choisi par la commune	
	l'unité :	
06-08-00	EXECUTION DE MASSIF POUR CANDELABRE Exécution de massif scellement pour mât compris : terrassements exécutés manuellement ou mécaniquement en terrain de toutes natures pour le massif en béton et la recherche des fourreaux et du câble de terre évacuation des déblais excédentaires en décharge publique, exécution du massif en béton, fourniture et pose des tiges filetées et de 2 fourreaux coudés dans le massif en béton, raccordement sur le réseau longitudinal, fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 350 kgs, y compris coffrages éventuels et ferraillages, réfection des abords immédiats, toutes sujétions :	
06-08-01	pour mât : hauteur 6 à 8 m l'unité :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
06-09-00	TUBES PVC T-LST	01,1111111
	Ce prix rémunère la fourniture et la pose de tubes en PVC pour canalisations de lignes souterraines de	
	télécommunications (T-LST) Gaine NF T-LST prémanchonnée en barre de 6 ml.	
	Norme NF-T 54 018. Gaine conforme à la spécification L 1551 du CNE. Il comprend :	
	- la fourniture et mise en place de grillage avertisseur,	
	- l'emboîtement, le collage et la mise en place des tuyaux, y compris la fourniture de peignes,	
	étriers, colle, décapant, bouchons, manchettes, joints de dilatation,	
	- réalisation de massifs de blocage tous les 50 ml,	
	- l'enrobage en sable des tuyaux y compris fourniture du sable,	
	- l'épanouissement des tuyaux en entrées des chambres,	
	- le mandrinage de vérification,	
	- l'aiguillage à la demande de l'administration, y compris fourniture du filin,	
	- la fourniture des tubes	
	- les remontées sur poteau si necessaire	
	*charge comprise entre 0, 70 m et 0, 90 m	
0.5 00 01		
06-09-01	Ø 45 Le mètre linéaire	
06-09-02	Ø 60	
	Le mètre linéaire	
06-10-00	CHAMBRES NORMALISEES TELECOM	
	Construction de chambre normalisée France Télécom comprenant :	
	- la réalisation de sondages, - le terrassement y compris boisage,	
	- nivellement, réglage et purge du fond de fouille,	
	- l'exécution des masques,	
	- la réalisation des puisards,	
	- la mise en place des grilles, échelles, échelons, supports de câbles, anneaux de tirage et plaques	
	signalisatrices,	
	- la fourniture et la pose des cadres et tampons fonte classe D400 sous chaussée, C250 sous trottoir	
	- la réalisation des ventilations y compris la mise en place des grilles,	
	- le remblaiement avec des matériaux extraits ou des matériaux d'apport,	
	- l'enlèvement des terres ou gravois en excédent,	
	Toutes sujètions pour mises à la cote successives en cours de chantier	
06-10-01	Pot A10	
	l'unité :	
06-10-02	Type L2T profondeur 0, 60 m sous dalle. l'unité:	
06-11-00	PLAN DE RECOLEMENT	
30 11 00		1
	Ce prix rénumère les plans de récolement des réseaux secs, il comprend les relevés en tranché ouverte, la	
	fourniture des plans de chaque réseaul, es numéros des candélabres. Les plans son t fournis en 7	
	exemplaires sur support papier et 1 exemplaire numérique au format PDF et DWG	
06-11-01	Plan de récolement	
	Forfait	
06-12-00	DEPOSE ECLAIRAGE EN FACADE	
	Ce prix rénumère la dépose d'un éclaire en façade, y compris la dépose du câble et toutes sujétions	
06-12-01	Dépose d'un éclairage	
	l'unité :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
07-00-00	CHAPITRE VII - TRAVAUX DE MACONNERIE ET DIVERS	
07-01-00	BETON NON ARME Maçonnerie de béton, mise en oeuvre en fondation ou en élévation, y compris banchage ou coffrage droit ou courbe, les étais, échafaudage et ragrément après décoffrage. Le m3 mesuré exclusivement au volume réel mis en oeuvre.	
07-01-01	Dosé à 150 KG	
	le mètre cube :	
07-01-02	Dosé à 250 KG	
07-02-00	le mètre cube : BETON ARME	
	Maçonnerie de béton armé pour petits ouvrages au dosage indiqué de ciment 250/315, mise en oeuvre en fondation ou en élévation, pour parois, dalles, nervures, piliers, etc y compris la fourniture et la mise en place d'armatures en acier doux, à raison de 80 kg par mètre cube de béton, les coffrages droits ou courbes, le ragrément après décoffrage. Le m3 mesuré exclusivement au volume réel mis en oeuvre.	
07-02-01	400 KG	
	le mètre cube :	
07-03-00	ENDUIT TALOCHE Enduit taloché de 0, 02 m d'épaisseur, au mortier de ciment dosé à 400 kg mis en oeuvre à toute hauteur, y compris les arrondis d'angles et tous frais d'échafaudage.	
07-03-01	Enduit taloché de 0, 02 m	
	le mètre carré :	
07-04-00	MURET DE SOUTENNEMENT EN PLOTETS DE CIMENT (BLOCS A MACONNER) Ce prix remunère le muret à réaliser à l'angle de la rue des Remparts, il comprend: - Les fouilles, l'évacuation des déblais, - la fondation en béton dosé à 400 kg, - les plotets de ciment creux ou pleins, jointoyées au mortier de ciment, compris tous détails pour trapponnage d'ouvertures, prises de liaisons dans les murs, coins fournis et scellés, toutes sujétions. Mesurées à la surface réelle, tous vides déduits, enduits non compris.	
07-04-01	Epaisseur de cloison 0.20 m	
	le forfait :	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
07-05-00	REMISE A LA COTE DE TAMPONS	
	Ce prix rénumère la mise à la cote de regards, il comprend - la dépose du tampon ou grille ou cadre - la démolition éventuelle des parois verticales ou la surélévation de celles-ci y compris le béton, les coffrages et les aciers - le chargement - l'évacuation des déblais en décharge controlée - la pose ou repose du cadre et du tampon - le changement des tampons et pièces détériorée	
07-05-01	- toutes sujètions d'exécution Bouche à clef	
07-03-01	l'unité :	
07-05-02	Regards E.U., E.P., AEP,	
05.05.00	l'unité :	
07-05-03	Regards de branchement E.U., E.P., AEP, FT	
05.05.04	l'unité :	
07-05-04	Chambre France Télécom et divers	
07.04.00	l'unité :	1
07-06-00	FOURNITURE DE TAMPONS FONTE	
	Ce prix rémunère la fourniture de tampons fonte pour mise à la cote,	
07-06-01	Tampon circulaire Ø600 classe D400 antibruit avec marquage de la nature du réseau	
05.05.00	l'unité :	1
07-07-00	ENDUIT LISSE ETANCHE Enduit lissé étanche de 0.02 m d'épaisseur au mortier de ciment PORTLAND artificiel au dosage de 600 kg de cimeent par m3 de sable avec application de produit hydrofuge agréé par le Directeur des Travaux, mis en oeuvre en élévation à toute hauteur, y compris	
07-07-01	Epaisseur 0.02 m	
	le mètre carré :	
07-08-00	FOURNITURE ET POSE DE MOBILIER URBAIN Ce prix rémunère la fourniture et la pose de mobilier urbain identique à celui existant sur la commune, il comprend les carrotage, les fourreaux, les scellements et toutes sujètions de nettoyage du mobilier,	
07-08-01	Potelet l'unité:	
08-00-00	CHAPITRE VIII - TRAVAUX DE SIGNALISATION	
08-01-00	MARQUAGE DEFINITIF Ce prix rémunère le marquage en résine rétroréfléchissante, Il comprend : - Le balayage préalable, le prémarquage manuel; - la fourniture et la mise en oeuvre des matériels et matériaux,	
08-01-01	Marquage en rétro V.N.T.P Largeur = 0,12 m (blanche)	
00.01.02	le mètre inéaire	
08-01-02	Résine marquages spéciaux Homologué 48 mois	
	Le mètre carré	



N° de Prix	DESIGNATION	PRIX UNITAIRES
08-02-00	REPOSE DE PANNEAUX EXISTANTS	OTHER PROPERTY.
	Ce prix rémunère la pose de panneaux existants mis à disposition par le Maitre d'ouvrage ou l'entreprise ayant effectuée la dépose, il comprend : - le nettoyage éventuel - la reprise du matériel et le transport à partir du lieu de mise en dépôt - La réalisation d'une fouille de dimension appropriée à la taille du panneau et au déport du support;	
	 l'évacuation des matériaux en décharge définitive fournie par l'entreprise, la fourniture des brides et colliers de fixation en aluminium et des vis, rondelles et écrous en acier inox; la fourniture et la mise en oeuvre du béton B30 constituant le massif d'ancrage; le scellement du support ou du fourreau; le montage et le réglage du panneau., 	
08-02-01	Repose du panneau à poteau unique (police, nom de rue)	
08-02-02	Repose du panneau à poteau double (entrée et de sortie de ville, panneaux publicitaires) l'unité:	
08-03-00	FOURNITURE ET POSE DE POTEAUX POUR SIGNALISATION DE POLICE	
	Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de supports de signalisation de police, il comprend : - l'amenée à pied d'oeuvre des différentes fournitures; - la réalisation d'une fouille de dimension appropriée à la taille du panneau et au déport du support; - l'évacuation des matériaux en décharge définitive fournie par l'entreprise, - la fourniture et la mise en oeuvre du béton B30 constituant le massif d'ancrage; - le scellement du support ou du fourreau et la fourniture du fourreau, - le montage et le réglage du panneau.	
08-03-01	Poteau 80/40 Thermolaqué h=3,50 m L'unité	
08-03-02	Poteau 80/40 Thermolaqué h=5,00 m L'unité	
08-04-00	FOURNITURE ET POSE DE PANNEAUX POUR SIGNALISATION DE POLICE	
	Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panneaux de signalisation de police, à structure en aluminiuml et revêtement réflectorisé de classe II avec face arrière thermolaquée il comprend notamment la fourniture des brides et colliers de fixation en aluminium et des vis, rondelles et écrous en acier inox;	
08-04-01	Panneaux de type B30 700X900 - 2 rails l'unité:	
08-04-02	Panneaux de type B31 700X900 - 2 rails	
08-04-03	Panneaux de type AB1 gamme 1000 l'unité:	
08-04-04	Panneaux de type C113 et C114 Gamme 500 l'unité:	
08-04-05	Panneaux de type 700x900 "priorité à droite en agglomération" l'unité:	
08-05-00	DISPOSITIFS PODO-TACTILE	
	Ce prix rémunère la fourniture et la pose de dispositif podo-tactile au sol pour les personnes aveugles En résine métacrylate souple, teintée dans la masse éléments Dim. ($L \ x \ l \ x \ e$) : 600 $x \ 420 \ x \ 2 \ mm$ Conforme à la norme NF P 98-351	
08-05-01	Bande podo-tactile pour passage pièton Le mètre linéaire :	

